

L'ECO-SIRTOM

Le journal du Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement
des Ordures Ménagères de la vallée de la Grosne

Journal intercommunal-2ème trimestre 2007-N°6



EN BREF

P 1 : Edito

P 2 : Le budget 2007 du
SIRTOM

P 3: Les DEEE ?
Qu'est-ce que c'est ?

P 4 : Infos SIRTOM



EDITO :



Jean-François DEMONGEOT
Président du SIRTOM
de la vallée de la Grosne

• 1 174 174 € pour le fonctionnement,

• 935 604 € pour l'investissement,

Voici les chiffres du **budget prévisionnel 2007** du SIRTOM. Outre ces chiffres bruts, vous trouverez dans ce numéro une répartition des **dépenses**, et évidemment des **recettes** puisque le budget doit être équilibré. Vous remarquerez que le coût du traitement de nos déchets comporte près d'1/3 de notre budget. Concernant les recettes : les 3/4 sont issues de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). **L'évolution de cette taxe** est encore maintenue au niveau de l'inflation pour cette année.

Vous remarquerez également que les **produits de vente des matières recyclables collectées sont encore trop faibles**. Le long travail que nous entreprenons pour développer le tri a un but environnemental mais également économique : plus les habitants trient, plus la part des recettes liées à la revente des matières recyclables est importante. Ne perdons pas de l'esprit ce cercle « vertueux ».

Afin d'offrir un **service plus adapté aux usagers en déchetterie**, le SIRTOM a décidé de mettre en place des **horaires différents** en période d'hiver et période d'été ; et sur les déchetteries l'accueil des **Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)** va être mise en place : l'ensemble des appareils concernés par cette appellation vous est présenté dans ce numéro.

Enfin, toujours dans la logique de la réduction de ses coûts de fonctionnement, le SIRTOM a investi dans un **compacteur de bennes**, qui vous est présenté en dernière page.

Responsable de la publication : M. DEMONGEOT

Directeur de la rédaction : M. DEVILLARD

Rédaction et photos : M. GALLAND

Impression : Imprimerie MONTERRAT-03.85.36.38.00- (imprimé sur papier recyclé)

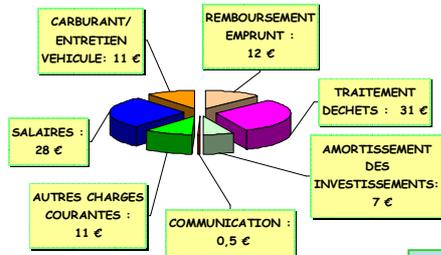
Diffusion : 10 000 exemplaires – subventionnée à 70% (ADEME/CG71/ECO-EMBALLAGES) - coût unitaire : 0,029 €
sur papier recyclé.

L'ECO-SIRTOM – page 1



LE BUDGET 2007 DU SIRTOM

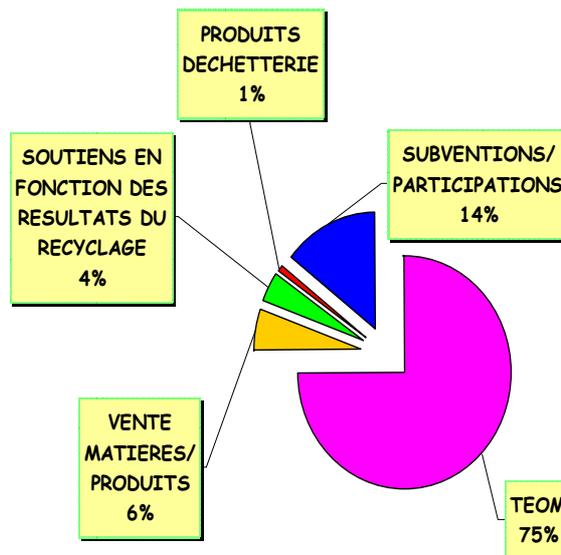
POUR 100 € DEPENDS, QUELLE EST LA REPARTITION DE NOS DEPENSES PREVUE EN 2007 ?...



PRES D'UN TIERS DES DEPENSES EST AFFECTE AU TRAITEMENT DES DECHETS. LES SALAIRES REPRESENTENT LE SECOND POSTE DE DEPENSE POUR ENVIRON UN QUART DES DEPENSES.

...ET QUELLE EST LA REPARTITION DES RECETTES PREVUE EN 2007 ?

LES TROIS QUARTS DES RECETTES PROVIENNENT DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES. LES SUBVENTIONS, EN PARTICULIER POUR LES INVESTISSEMENTS, SONT LE DEUXIEME POSTE DE RECETTES. SEULEMENT 10% DES PRODUITS PROVIENNENT DE LA REVENTE OU DES SOUTIENS POUR LES MATIERES RECYCLABLES.



LE DEVELOPPEMENT DU TRI ET DU RECYCLAGE PERMETTRA DANS LES ANNEES A VENIR D'AUGMENTER LA PART DES RECETTES LIEES AU SOUTIEN ET A LA REVENTE DE MATIERES.



LES DEEE ? MAIS QU'EST CE QUE C'EST ?

A partir de juin 2007, les 5 déchetteries du SIRTOM pourront accueillir les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) pour une collecte spécifique :
mais au fait quelles sont les familles des DEEE ?

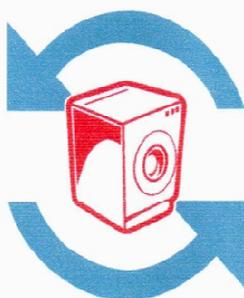


Les 4 grandes familles de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



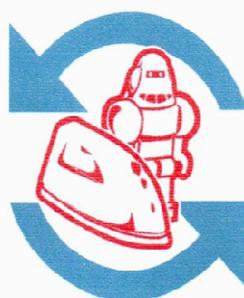
Gros Électroménager Froid :

réfrigérateur, congélateur. Ces appareils forment une catégorie spécifique en raison des composants particuliers dont ils sont constitués et qui nécessitent un traitement adapté.



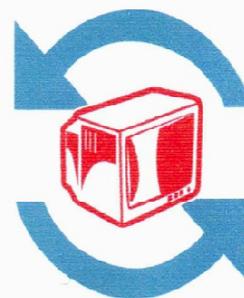
Gros Électroménager Hors Froid :

lave-vaisselle, cuisinière, four, four à micro-ondes, plaques de cuisson, sèche-linge, machine à laver, radiateur électrique, système de climatisation.



Petits Appareils en Mélange :

cette catégorie regroupe tous les petits appareils comportant des composants électriques ou électroniques. Ce sont les appareils que nous utilisons dans nos loisirs (radio, baladeur, jouet d'enfant, caméscope, appareil photo, montre, chronomètre...), pour bricoler ou jardiner (perceuse, visseuse-dévisseuse, scie électrique, coupe-haie, tondeuse électrique...), pour cuisiner (mixeur, robot ménager, appareil à clette...), se faire propre (brosse à dents électrique, rasoir électrique, sèche-cheveux, fer repasser, aspirateur...), pour communiquer et travailler (unité centrale ordinateur, ordinateur portable, imprimante, photocopieuse, fax, téléphone...). La liste est longue !



Écrans et Moniteurs :

écrans de télévision et écrans d'ordinateur qu'ils soient cathodiques ou plats.

ATTENTION certaines ampoules sont aussi des DEEE...

Copyright Récylium -2006-



Contenants de collecte des DEEE dans les déchetteries

Création et con



LE COMPACTEUR DE BENNES EST ARRIVE



Le SIRTOM s'est doté d'un compacteur à rouleau appelé « **PACK MAT** » équipé d'un rouleau de 2000 kg motorisé. Embarqué sur un camion, il se déplace de déchetterie en déchetterie afin d'assurer le compactage des déchets.



POURQUOI UTILISER UN PACK MAT ?

Le SIRTOM est un acteur du développement durable. L'achat de cet appareil permet d'optimiser le chargement des bennes et donc de réduire les rotations (changements) de bennes. Cette machine contribue d'une façon significative à la diminution du nombre de camions « inutiles » sur les routes: gain estimé à 10 000 km par an, soit 7 000 EUROS économisés (le retour sur investissement de l'appareil est estimé à 5 ans et demi).



NOUVEAUX HORAIRES D'ETE POUR LES DECHETTERIES DU SIRTOM

Le SIRTOM met en place de nouvelles plages horaires pour la période du 02 AVRIL 2007 au 31 OCTOBRE 2007 pour ses déchetteries (horaires d'été) :

- a) ouverture de la déchetterie de **CLUNY** le LUNDI, MERCREDI, SAMEDI toute la journée et le VENDREDI APRES-MIDI toute l'année (08h00 - 12h00 / 14h00-18h00). L'heure d'ouverture du LUNDI MATIN est fixée à 10h00 toute l'année
- b) ouverture de la déchetterie de **TRAMAYES** le LUNDI, MERCREDI, SAMEDI toute la journée (08h00 - 12h00 / 14h00-18h00)
- c) ouverture de la déchetterie de **TRAMBLY** le LUNDI MATIN, le MERCREDI MARTIN, le SAMEDI TOUTE LA JOURNEE (08h00 - 12h00 / 14h00-18h00)
- d) ouverture de déchetterie de **SALORNAY-SUR-GUYE** le LUNDI APRES-MIDI, le SAMEDI MATIN, le VENDREDI APRES-MIDI (08h00 - 12h00 / 14h00-18h00)
- e) ouverture de la déchetterie de **LA GUICHE**, le LUNDI MATIN et le SAMEDI APRES-MIDI (08h00 - 12h00 / 14h00-18h00)



Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM.. Infos SIRTOM..

Depuis le 04 janvier, Monsieur Stéphane GIVRY a intégré l'équipe du SIRTOM comme chauffeur / ripper afin de remplacer un agent qui a souhaité quitter notre collectivité. Nous souhaitons donc la bienvenue à cet habitant de St-André -le-Désert, et bonne réussite dans ses nouvelles fonctions.



Le SIRTOM recherche pour effectuer des remplacements cet été des personnes pour les mois de juillet et août.

Si vous êtes intéressé vous pouvez envoyer vos candidatures à l'adresse ci-dessous.

SIRTOM VALLEE DE LA GROSNE : TEL.: 03.85.59.26.98.ou 89.50./sirtom71@wanadoo.fr